



---

**PROCÈS-VERBAL DE LA  
317<sup>e</sup> RÉUNION (extraordinaire) DU CONSEIL SYNDICAL  
tenue le lundi 14 mai 2018 à 13 h 30,  
local 1813, pavillon de la santé, UQTR**

---

**Présences — Absences**

<b>Départements</b>	<b>Délégué (e) s</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>
Anatomie humaine	Stéphane Sobczak	P	
Biologie médicale	Michel Cyr	P	
Chimie, biochimie et physique	François Brouillette	P	
Chimie, biochimie et physique	Isabel Desgagné-Penix	P	
Chiropratique	Marcel Veilleux	P	
Ergothérapie	Valérie Poulin	P	
Études en loisir, culture et tourisme	Romain Roult	P	
Finance et économie	Foued Chihi	P	
Génie chimique	James Agbebavi	P	
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	P	
Génie industriel	Pascal Forget	P	
Génie mécanique	Gilbert Lebrun	P	
Gestion des ressources humaines	Armel Brice Adanhounme	P	
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	P	
Lettres et communication sociale	Johanne Prud'Homme	P	
Lettres et communication sociale	Lucie Guillemette	P	
Management	Cécile Fonrouge	P	
Management	François Labelle	P	
Marketing et systèmes d'information	Jocelyn Perreault	P	
Mathématiques et informatique	Alain Goupil	P	
Mathématiques et informatique	Nadia Ghazzali	P	
Orthophonie	Marianne Paul	P	
Philosophie et des arts	Jean-Paul Martel	P	
Philosophie et des arts	Marie-Josée Plouffe	P	
Psychoéducation	Lyne Douville	P	
Psychoéducation	Caroline outure	P	
Psychologie	Diane St-Laurent	P	
Psychologie	Sylvain Sirois	P	
Sciences comptables	Marc Bachand	P	
Sciences comptables	Cynthia Courtois		A
Sciences de l'activité physique	Claude Dugas		A
Sciences de l'activité physique	Sacha-Rose Stoloff	P	
Sciences de l'éducation	Jean-Marie Biron	P	
Sciences de l'éducation	Ghyslain Parent	P	
Sciences de l'environnement	Denis-G Leroux	P	
Sciences de l'environnement	Denis Gratton	P	
Sciences humaines	Thierry Nootens	P	
Sciences infirmières	Lyne Cloutier	P	
Sciences infirmières	Éric Ahern	P	

<b>Comité exécutif</b>	<b>Officiers</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>
Ismaïl Biskri	Président		A
René Lesage	VPRT	P	
Monique Cadrin	VPAS	P	
Christian Linard	VPAU		A*
France Joyal	VPSC	P	
Sylvain Beaudry	Trésorier	P	
Daphné Drouin	Secrétaire	P	

*\*Ces délégués ont informé le secrétariat de leur absence.*

L'ensemble des substituts des délégués ont été invités à la rencontre à titre d'observateur. Toutefois seulement les délégués ou les substituts qui remplacent leur délégué ont droit de vote.

La professeure Daphné Drouin, secrétaire du Syndicat, anime la rencontre et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

Me Gabriel Hébert-Tétrault, procureur du Syndicat et personne-ressource au comité de négociation, assiste également à la rencontre.

#### **CS-317-14-05-18-01 Mot de bienvenue du président**

Le VPRT souhaite la bienvenue aux délégués, les remercie de leur présence en grand nombre.

#### **CS-317-14-05-18-02 Vérification du quorum et avis de convocation**

Le VPRT déclare l'assemblée ouverte puisque le quorum de 30 % des délégués syndicaux, prévu à l'article 12.4 g) des statuts du SPPUQTR, est atteint.

Le VPRT signale également que l'avis de convocation a été expédié dans les délais prescrits.

#### **CS-317-14-05-18-03 Désignation d'un président d'assemblée**

Le VPRT invite les délégués à désigner la professeure Daphné Drouin, secrétaire du Syndicat, à titre de présidente d'assemblée. Les délégués acquiescent à la proposition du président.

#### **CS-317-14-05-18-04 Adoption de l'ordre du jour**

La présidente d'assemblée présente l'ordre du jour. Elle rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible de modifier l'ordre du jour au moment de son adoption.

1. Mot de bienvenue du président
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'un président d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Suivi sur la négociation de la convention collective
  - 5.1. Proposition de sortie de crise
6. Date de la prochaine rencontre : 31 mai 2018
7. Levée de l'assemblée

Sur une proposition du comité exécutif du Syndicat, appuyée par le professeur Loïc Boulon, délégué au Département de génie industriel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 317<sup>e</sup> réunion extraordinaire du conseil syndical.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidente d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

**CS-317-14-05-18-05**      **Suivi sur la négociation de la convention collective**

**5.1. Proposition pour une sortie de crise**

La présidente d'assemblée invite le VPRT et porte-parole du comité de négociation à présenter le point.

Le VPRT résume les événements des derniers jours.

Il précise que le comité exécutif s'est réuni d'urgence ce matin afin de trouver une solution qui aurait permis la levée du lock-out et la poursuite des négociations tout en permettant de faire un certain nombre d'embauches de nouveaux professeurs, de verser la hausse de salaire de 2 % pour l'année 2018-2019, d'augmenter les dégagements de recherche et de créer un fonds d'acquisition d'équipements de recherche.

La proposition a même été acheminée à la direction en espérant qu'elle pourrait en faire sienne et annoncer une sortie de crise commune aux deux parties. La direction n'a pas répondu à l'invitation du comité exécutif.

Considérant le silence de la direction, le comité exécutif a convenu d'expédier la proposition à l'ensemble des professeurs et aux médias avant le point de presse du rectorat sur la décision du conseil d'administration de lever ou non le lock-out.

Me Gabriel Hébert-Tétreault, procureur du Syndicat précise que la proposition élaborée par le comité exécutif respecte les balises financières présentées dans le dernier dépôt patronal expédié aux professeurs le 11 mai dernier.

Il signale également aux délégués que le Syndicat a déposé une plainte au Tribunal administratif du travail afin de dénoncer le geste du rectorat d'acheminer à l'ensemble des professeurs le dernier dépôt patronal contournant ainsi les représentants syndicaux à la table de négociation et le comité exécutif du Syndicat.

La présidente d'assemblée propose une période de plénière afin de discuter de la proposition du comité exécutif.

À la fin de la période de plénière, les délégués conviennent :

- Qu'il n'est pas souhaitable de reporter d'une année la présente négociation avec les élections provinciales prévues à l'automne;
- Que les professeurs sont actuellement très mobilisés et solidaires avec le comité exécutif du Syndicat et le comité de négociation;
- Que les professeurs n'ont pas à faire de concessions pour la levée du lock-out qui a été décrété par la direction de l'UQTR et celle-ci doit en assumer l'odieux;
- Que la ministre de l'Enseignement supérieur semble être défavorable au lock-out;
- Qu'il est préférable de poursuivre la médiation actuelle pour la suite des négociations;
- Qu'il serait préférable d'attendre la décision du Tribunal administratif du travail sur la plainte déposée par le Syndicat;
- Que les médias régionaux et nationaux s'intéressent de plus en plus aux négociations et à l'imposition du lock-out et cela met de la pression sur les décideurs politiques.

La présidente d'assemblée constate que la plupart des commentaires formulés par les délégués syndicaux ne semblent pas très favorables à la recommandation de sortie de crise proposée par le comité exécutif.

Elle rappelle que la recommandation du comité exécutif n'a toujours pas été appuyée par un délégué syndical et ne peut donc pas faire l'objet d'un vote formel. Après avoir vérifié, s'il y avait un appuieur pour la proposition du comité exécutif, la présidente d'assemblée confirme, par consentement unanime de l'assemblée, le dépôt du projet de résolution faute d'appuieur.

Le professeur Denis Gratton, délégué du département des sciences de l'environnement propose, appuyé par le professeur Thierry Nootens, délégué du Département des sciences humaines de :

- Poursuivre les négociations avec le médiateur Gilles Lachance désigné par la ministre Dominique Vien responsable du Travail du Québec.
- Demander à la direction de l'UQTR de mettre fin **immédiatement et inconditionnellement** au lock-out afin de permettre aux professeures et professeurs de poursuivre leur travail universitaire auprès des étudiants.

Le professeur Ghyslain Parent, délégué du département des sciences de l'éducation propose, appuyé par le professeur Armel Brice Adanhounme, délégué du Département de gestion des ressources humaines d'amender la proposition principale en ajoutant de lever le lock-out **immédiatement et inconditionnellement**.

La présidente d'assemblée s'informe s'il y a demande de vote sur la proposition d'amendement de la proposition principale. Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, la proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

La présidente d'assemblée s'informe s'il y a demande de vote sur la proposition principale telle qu'amendée. Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote, la proposition amendée est adoptée à l'unanimité.

**CS-317-14-05-18-11**                      **Date de la prochaine rencontre**

La date de la prochaine réunion du conseil syndical est fixée au jeudi 31 mai 2018 à 11 h 45.

**CS-317-14-05-18-12**                      **Levée de l'assemblée**

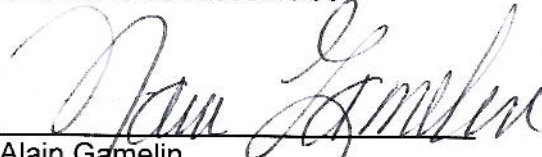
L'assemblée est levée à 15 h 50.

Présidente de l'assemblée



Daphné Drouin  
Secrétaire du Syndicat

Secrétaire de l'assemblée



Alain Gamelin  
Conseiller aux affaires universitaires